



## Principales réalisations au Burundi

- 2019 : le Ministère des affaires étrangères présente au parlement un projet de loi relatif à l'utilisation pacifique ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité de l'énergie nucléaire et des rayonnements ionisants.
- 2016 : le Burundi signe son premier programme-cadre national avec l'AIEA.

## L'atome pour la paix et le développement

L'Agence internationale de l'énergie atomique est la principale instance intergouvernementale dans le monde pour la coopération scientifique et technique dans le domaine nucléaire. Elle s'emploie à promouvoir les utilisations sûres, sécurisées et pacifiques de la science et de la technologie nucléaires, et contribue ainsi à la paix et à la sécurité internationales.

Le programme de coopération technique de l'AIEA aide les pays à mettre la science et la technologie nucléaires au service de leurs principales priorités de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'eau, de l'environnement et de l'industrie. Le programme aide également les pays à déterminer leurs futurs besoins énergétiques afin de leur permettre de les satisfaire. Il promeut le renforcement de la sûreté radiologique et de la sécurité nucléaire et comprend une assistance législative.



## Résultats de projets récents

### Amélioration des cultures

L'AIEA collabore avec l'Institut des sciences agronomiques du Burundi dans des domaines qui font notamment appel à des techniques isotopiques et nucléaires pour améliorer l'utilisation des ressources par les cultures et dans des systèmes intégrés cultures-élevage. Cette collaboration porte également sur d'autres aspects, tels que la préservation des sols et des ressources en eau pour une agriculture durable et intelligente face au climat, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes innovants et efficaces de sélection des plantes à l'aide de techniques d'induction de mutations par irradiation, de détection des mutations et de pré-sélection, ou encore les activités visant à améliorer la sécurité alimentaire et à favoriser les systèmes de production végétale durables.

### Production animale

Au Burundi, le secteur de l'agriculture et de l'élevage emploie plus de 90 % de la population. La productivité reste faible en raison de plusieurs facteurs, parmi lesquels les ravageurs, dont quelque 20 % des animaux sont la cible. Le Laboratoire national vétérinaire a certes effectué diverses analyses destinées au secteur de l'élevage, mais il lui a fallu trouver du matériel et des formations pour son personnel. Dans le cadre du programme national de coopération technique de l'AIEA, l'Agence aide le Burundi à mettre au point, valider et appliquer des techniques nucléaires et dérivées du nucléaire innovantes pour l'évaluation génétique des animaux, et à améliorer la reproduction animale. Le Burundi reçoit également un appui visant à faciliter le diagnostic précoce et rapide des maladies animales et des zoonoses transfrontières et à lutter contre ces maladies.

Le laboratoire du Centre national de technologie alimentaire, à Bujumbura, où l'AIEA a apporté son concours dans le domaine des techniques isotopiques et nucléaires afin de contribuer à l'amélioration des cultures et des systèmes d'élevage. (Photo : F. Barrio/AIEA)

## Projets nationaux en cours

- Amélioration de la productivité du manioc par la sélection par mutation et par de meilleures pratiques de gestion de l'eau et des nutriments à l'aide de techniques nucléaires (BDI5001)
- Amélioration de la production animale grâce à une meilleure application des techniques nucléaires et connexes (BDI5002)
- Appui à la création de services nationaux de cancérothérapie (BDI6001)
- Mise en place d'une infrastructure réglementaire nationale pour le contrôle des sources de rayonnements, phase III (BDI9003)

Le Burundi participe également à 13 projets régionaux et à 1 projet interrégional, principalement dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

## Appui déjà fourni par l'AIEA au Burundi

Auparavant, le programme de coopération technique a surtout cherché à apporter son concours à la création d'un organisme réglementaire indépendant en matière de radioprotection, à la mise en place d'une planification énergétique, à la production de variétés de cultures améliorées, et à la gestion des sols et de l'eau en vue d'obtenir de meilleurs rendements du manioc.



En 2016, l'AIEA et la FAO ont noué un partenariat avec des instituts de recherche et des associations d'agriculteurs pour améliorer les pratiques de gestion de l'eau et des éléments nutritifs des sols à l'aide de techniques dérivées du nucléaire, ce qui a permis de tripler le rendement des cultures de manioc. (Photo : F. Barrio/AIEA)

## Appui de l'AIEA au Burundi, 2009-2019



126

formés  
(dont 6 femmes)

17

experts  
internationaux  
fournis

36

participants à  
des réunions  
de spécialistes  
(dont 2 femmes)

## Domaines d'appui prioritaires

- Amélioration de la santé humaine
- Amélioration de l'alimentation et de l'agriculture
- Appui au secteur de l'énergie
- Gestion des ressources en eau
- Sûreté radiologique et sécurité nucléaire
- Gestion des déchets nucléaires

## Contribution du Burundi à la coopération Sud-Sud et triangulaire, 2009-2019



2 missions d'experts et de conférenciers mis à disposition par le Burundi

D'après les données disponibles en avril 2020

## Examen IMPACT de la lutte contre le cancer réalisé en mars 2017

## Documents stratégiques ayant fait l'objet d'un appui

- Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2017-2018
- Programme-cadre national 2016-2020, signé en décembre 2016

<https://www.iaea.org/fr/tc>

L'AIEA collabore avec les agents de liaison nationaux et les missions permanentes pour l'exécution de son programme de CT.